



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

presse

Question au Gouvernement n° 133

Texte de la question

RACHAT DU JOURNAL LES ECHOS

M. le président. La parole est à M. Patrick Bloche, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Patrick Bloche. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

À l'avenir, trouvera-t-on encore trace dans le journal *Les Échos* des inquiétudes de nos concitoyens concernant leur pouvoir d'achat, et des mauvaises réponses que le Gouvernement vient, une fois encore, d'y apporter ? En effet, nous avons appris hier que la première fortune de France, M. Bernard Arnault - par ailleurs proche du Président de la République -, venait de s'offrir le premier groupe français de presse économique et financière. Comble de l'ironie, ou du cynisme, cette acquisition a été rendue officielle le jour même de la Journée européenne de la liberté de la presse, destinée à nous sensibiliser à l'indépendance des équipes rédactionnelles par rapport aux pouvoirs, notamment économiques.

Avec le rachat des *Échos* par LVMH, la liste des conflits d'intérêt s'allonge : les grands groupes industriels et financiers français, dont la plupart vivent des commandes de l'État, mettent la main sur les principaux médias de notre pays. Or LVMH est déjà propriétaire d'un quotidien économique, *La Tribune*, dont les journalistes nous ont déjà alertés à plusieurs reprises sur le fait que M. Arnault avait tendance à considérer que l'indépendance éditoriale était un " luxe ".

Monsieur le Premier ministre, le Gouvernement va-t-il mettre fin à son inaction complice en saisissant le Conseil de la concurrence ? Il serait un comble que M. Arnault soit en mesure de choisir le propriétaire de son futur concurrent ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur quelques bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

M. Patrick Roy. Nous exigeons des réponses précises !

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur Bloche, comme vous, nous sommes très soucieux de l'avenir, de l'indépendance et du pluralisme de la presse écrite (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*), dont le budget augmente d'ailleurs de plus de 6 % cette année.

M. Maxime Gremetz. Oh ! Comme vous avez raison !

Mme la ministre de la culture et de la communication. À la fin du mois de juin, j'ai reçu les membres des rédactions des *Échos* et de *La Tribune*, les uns souhaitant garder l'actionnaire que les autres redoutaient d'avoir. Je les ai assurés que nous serions très attentifs au respect du droit de la concurrence, dont je puis vous assurer aujourd'hui qu'il a été et continuera d'être préservé.

M. François Hollande. Allez-vous saisir le Conseil de la concurrence ?

Mme la ministre de la culture et de la communication. Nous veillerons aussi à ce que l'indépendance des journalistes soit garantie.

M. Christian Bataille. Est-ce que vous allez saisir le Conseil de la concurrence ?

Mme la ministre de la culture et de la communication. Or, au cours d'une procédure régulière, de telles garanties ont été données, qu'il s'agisse du maintien des effectifs pendant deux ans, de la nomination d'un directeur de la rédaction pendant cinq ans ou de l'allongement de la clause de cession à deux ans - autant de mesures de bon sens, favorables aux journalistes.

M. Bruno Le Roux. Allez-vous saisir le Conseil de la concurrence ?

Mme la ministre de la culture et de la communication. En effet, aucun actionnaire ne voudrait ruiner la crédibilité d'un journal acheté à grands frais. D'ailleurs, un tel investissement dans le secteur de la presse n'est-il pas une bonne nouvelle ?

Au reste, dans cette affaire, l'État a pleinement joué son rôle.

M. François Hollande, M. Bruno Le Roux et M. Michel Sapin. Et le Conseil de la concurrence ?

Mme la ministre de la culture et de la communication. Nous ne vivons pas dans un État autoritaire caractérisé par une économie administrée, mais dans un État de droit régulé par une économie de marché, un État démocratique et pluraliste dont les valeurs ne sont pas, en l'occurrence, en péril. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Patrick Bloche](#)

Circonscription : Paris (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 133

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2007